

**Mutations :** la publication de la note départementale est prévue le 25 mai.

Des réunions d'information des organisations syndicales représentatives seront organisées par corps après la publication de la note et avant l'ouverture d'ALOA.

M. Girault invite les représentant·es du personnel à lui faire part des situations particulières par mail.

Les agent·es qui perdent leurs postes en auraient été avisé·es par mail et sont invité·es à participer au mouvement local.

Une réflexion est en cours pour organiser l'information des agent·es par les RH puisque les réunions sur site ne pourront être organisées.

**Solidaires Finances Publiques 62 insiste pour que ces agent·es obligé·es à participer au mouvement local par une politique de suppressions d'emplois inique soient le mieux informé·es possible, et demandons l'information des ALD, bien qu'ils·elles n'aient plus de priorité cette année.**

**Contactez-nous dès maintenant pour évoquer ensemble votre demande de vœux !**

Par souci de complète transparence, et contrairement à d'autres organisations syndicales, nous insistons pour que les situations particulières soient évoquées lors de réunions multilatérales, **l'intérêt de tou·tes les agent·es et du service public en dépend.**

**Nous revendiquons l'abandon total du NRP, seule issue possible de la situation sanitaire difficile que nous traversons.**

M. Girault souhaite la tenue d'un CTL sur le sujet du mouvement local 2020.

(En fait, ce n'est pas le souhait de notre directeur, c'est la DG qui insisté pour la tenue de cette instance)

**Longés :** la note nationale est sortie.

Une consultation de l'équipe de Direction et de quelques responsables de services sera organisée pour une mise en œuvre, soi-disant juste et équitable, du dispositif.

**(En fait, cher·es collègues, vous allez payer cette crise!)**

Au préalable, SIRHIUS doit être mis à jour.

M. Girault souhaite faire le point sur le temps de travail des télétravailleur·ses, certain·es responsables lui ayant indiqué que des agent·es ne travaillaient pas à 100 %.

Nous lui rappelons que le télétravail a été développé à grande échelle pour permettre la continuité des missions dans les meilleures conditions possibles. Certain·es télétravailleur·ses combinaient garde d'enfants et travail à domicile. Les modalités habituelles du télétravail (test de la capacité à télétravailler, convention, bilan) ne sont pas respectées. Un mail confirmant l'accord sur le télétravail vient de parvenir aux agent·es concerné·es.

**Nous nous opposons fermement à ces pratiques malhonnêtes**

**qui mettent en cause la probité des agent·es.**

M. Girault confirme sa volonté de récompenser les agent·es qui se sont fortement investi·es et **reconnait que les règles du jeu ont changé en cours de partie.**

**Il affirme sa forte adhésion à une rémunération au mérite.**

**Solidaires Finances Publiques 62** encourage fortement tou·tes les agent·es dont l'implication ne serait pas reconnue par le·la responsable du service à nous contacter pour faire appel de cette décision.

**Tou·tes les agent·es du département se sont investi·es pour faire face à cette situation et nous ne pouvons pas laisser s'installer un climat de suspicion néfaste et contre-productif.**

**Frais de repas :** un message envoyé à tou·tes les agent·es précise les conditions de prise en charge.

Dans un premier temps, la Direction demandait des justificatifs pour les remboursements des frais depuis le 15 avril. Les représentant·es du personnel ont souligné l'incapacité des agent·es à produire des justificatifs d'achat de produits pour une période passée.

**Les frais de repas seront remboursés, selon le forfait de 17,50 €, avec attestation sur l'honneur validée par le responsable de service jusqu'au 7 mai, et sur justificatifs à partir du 11 mai.**

(dans sa soi-disant bienveillance, la direction lâche sur la présentation de justificatifs pour nous faire oublier le point abordé juste avant sur le vol des congés, **Solidaires Finances Publiques 62** n'oublie rien)

**Restauration administrative :** les associations de gestion de la restauration administrative sont contactées par l'assistant de prévention.

Des conditions particulières sont nécessaires pour permettre le fonctionnement en toute sécurité des restaurants.

**Actuellement, 4 restaurants pourraient envisager d'ouvrir rapidement : Arras, Calais, Longuenesse et Montreuil. Les conditions proposées par le prestataire à Lens ne permettent pas le fonctionnement du restaurant.**

**Un dispositif de remplacement est d'ores et déjà en place à Béthune.**

Nous rappelons l'attachement des agent·es à une restauration administrative et demandons la tenue rapide d'un CDAS en présence des président·es d'associations afin d'établir un fonctionnement pérenne.

M. Girard veillera à ce que la restauration administrative ne soit pas une victime collatérale de la situation.

**Solidaires Finances Publiques 62** y veillera également.

**La fourniture de masques pour les agents dans la file d'attente est une condition qui lui paraît superfétatoire (eh oui !).**

Nous lui rappelons que le code du travail interdit de prendre son repas sur son lieu de travail et qu'il est urgent de permettre aux agent·es de prendre leurs repas dans des conditions d'hygiène optimales.

Le sujet de la restauration sera évoqué au CHSCT du 11 mai en attendant la tenue d'un CDAS.

**Plan de Reprise d'Activité (PRA) :** Le PRA succède au PCA et se met en place à partir du 12 mai.

Un CHSCT consacré à la reprise se tient le 11 mai après-midi.

Les responsables de services ont été réuni·es en audio-conférence pour préciser les consignes données par la centrale.

Les missions sont définies selon 3 niveaux :

1 – les missions du PCA se poursuivent,

2 – d'autres missions s'y ajoutent progressivement,

3- d'autres missions s'intègrent afin de parvenir rapidement à un niveau de pleine activité.

M. Girault nous l'assure, **la reprise sera très progressive et si les conditions sanitaires et les mesures de distanciation ne sont pas possible, on ne reprend pas.**

A partir du 12 mai, certain·es agent·es reprendront leur activité mais beaucoup resteront en ASA et le télétravail sera toujours privilégié.

Tous les services n'auront pas le même niveau de réalisation. L'équipe de renfort sera sollicitée pour aider les services en difficulté.

**Nous demandons que toutes les consignes soient précisées par écrit afin de permettre qu'elles soient comprises de la même façon par tous les responsables.**

**Nous soulignons les difficultés et la charge importante qui reposent sur les responsables pour lesquels la Direction doit avoir une position claire.**

**Solidaires Finances Publiques 62 demande que ces journées soient toujours banalisées.**

L'installation de certains services peut être modifiée.

L'équipe logistique gèrera les commandes de produits désinfectants et lingettes et en assurera la distribution.

L'approvisionnement n'est plus un problème mais les produits livrés seront concentrés.

M. Gaucher nous informe de l'installation d'une « distillerie » à la Direction afin de préparer le conditionnement des produits.

Nous demandons des marquages au sol pour préciser le sens de circulation et permettre de ne pas perdre de vue les mesures de distanciation dans les espaces communs.

**Des adhésifs sont arrivés en Direction mais ils sont vraisemblablement destinés à organiser la circulation des usagers qui pourraient prochainement être reçus sur rendez-vous.**

**Solidaires Finances Publiques 62** insistera de nouveau sur tous ces points en CHSCT.

**Forfait mobilité :** pas d'information pour l'instant.

**Fonds de solidarité :** les informations dynamiques sont accessibles sur le site [economie.gouv.fr/covid19](http://economie.gouv.fr/covid19).

**Solidaires Finances Publiques 62** avait demandé un amont un bilan sur le fonds de solidarité, nombre d'entreprises du département concernées au titre de mars 2020 et pour quel montant.

M GIRAULT nous a répondu d'aller voir sur le site de l'économie, effectivement, la présentation est colorée (cependant, nous n'avons pas les informations sur les entreprises concernées au titre d'avril 2020), en espérant qu'une réponse plus précise est faite à Monsieur le Préfet lors de leur entretien.